

ANNÉE SCOLAIRE: 2025-2026

ANTENNE RÉGIONALE DES TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES EN HAUTE-SAVOIE

DEMANDE DE CARTE D'ABONNEMENT AU TITRE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

pour les élèves **demi-pensionnaires et externes**



Communauté de Communes du Haut-Chablais 18 route de l'Église 74430 LE BIOT

mobilite@hautchablais.fr - www.cc-hautchablais.fr

1. Identité de l'élève et du responsable	
Nom de l'élève :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe: ☐ M ☐ F
L'élève, est-il en GARDE ALTERNÉE? □ OUI (fournir le formulaire d'attestation de garde alternée) □ NON	
Responsable légal : ☐ Père ☐ Mère. Nom:	Prénom:
Adresse :	
Code Postal : Commune :	
Téléphone : L. L. L. L. I	Portable:
Courriel :	
2. Scolarité de l'élève	
Nom de l'établissement :	
Classe:	
Section ou classes spécifiques (1):	
(1) Exemples: STMG - STIZD -MLDS - UPEZA - ULIS - SEGPA - Bac Pro Options (2):	
(2) Exemples : SI - CITEC - ICN - Foot - Ski - Natation - Théâtre Langue vivante 1 : Langue vivante 2 : Langue vivante 3 :	
Langue vivante 1: Langue vivante 2: Langue vivante 3:	
ATTENTION : dans le cas où votre enfant a obtenu une dérogation délivrée par l'Inspection Académique ou le	
Diocèse, celle-ci n'implique pas une prise en charge automatique de son transport scolaire.	
3. Transport(s)	
Commune de montée :	Arrêt de montée :
Correspondances éventuelles:	
JE JOINS L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS	
NÉCESSAIRES AU TRAITEMENT	V
DE MA DEMANDE	J'atteste sur l'honneur l'exactitude des Signature des parents :
	renseignements inscrits sur la présente demande.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Région, responsable de traitement, pour l'inscription et la gestion des dispositifs de transport scolaire, ainsi que pour les actions d'information et de prévention et l'envoi d'alertes relatives à l'état du service. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. En fonction des besoins, tout ou partie des données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les agents habilités de la Région ou les autorités organisatrices impliquées, l'établissement scolaire fréquenté et les partenaires et prestataires autorisés. Les données sont conservées pendant la durée durant laquelle la scolarité ouvre droit à l'accès aux transports scolaires. À l'issue de cette période, la Région s'engage à procéder à l'effacement ou, à défaut, à l'anonymisation des données à des fins statistiques. Les données pourront ètre conservées en archive, conformément à la réglementation et aux prescriptions des Archives de France. Vous disposes d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs l'égitimes, vous opposer au traitement de ces données. Pour exercer ces droits vous pouvez contacter : directiondesmobilites@auvergnerhonealpes.fr. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter : dpo@auvergnerhonealpes.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

INSCRIPTION 2025/2026

Pour valider l'inscription, n'oubliez pas de joindre à la présente fiche complétée **recto et verso**, **datée et signée** :

- une **photo** récente de l'enfant,
- **le règlement** soit par chèque, libellé à l'ordre du trésor public, avec les noms et prénom de l'enfant au dos ou en espèces (merci de faire l'appoint). Les tarifs sont en page 6 du guide des transports 2025/2026.

ATTENTION après le 19 juillet 2025, une majoration de retard de 30 € est appliquée.

TRANSPORTS SCOLAIRES ANNÉE 2025/2026

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e)
père, mère, tuteur légal, famille d'accueil de l'élève
demeurant à l'adresse indiquée au recto du présent document,
atteste sur l'honneur avoir pris attentivement connaissance avec mon enfant du règlement intérieur des transports scolaires dans le guide pratique des transports scolaires de la Communauté de communes du Haut Chablais 2025/2026.
Fait à
Le
Signature: